

*L'impôt—Loi*

de la Société du crédit agricole est de 16.75 p. 100. Toutefois, cet agriculteur n'a pas obtenu son prêt. En dernier ressort, il m'a téléphoné ce matin pour m'annoncer qu'il était entré en contact avec la Banque fédérale de développement. La Banque essaie de lui trouver un prêt de \$230,000. J'espère qu'il l'obtiendra. Ce prêt porte un intérêt de 21 p. 100, taux actuel de la Banque fédérale de développement.

Il y a sûrement des façons d'aider les gens. Le gouvernement emprunte six milliards de dollars. Si le gouvernement trouvait une façon de subventionner les taux d'intérêt pour les agriculteurs et les hommes d'affaires, certains d'entre nous, à l'opposition ou non, seraient tout prêts à admettre qu'il a un bon plan. Les députés diraient certainement: «Vous méritez sans nul doute ces crédits supplémentaires». Malheureusement, il n'y a rien de semblable à l'horizon. Le gouvernement maintient sa position en disant que les taux d'intérêt doivent rester élevés, afin de réduire l'inflation et que nous le voulions ou non, c'est comme un point c'est tout.

Une autre chose me vient à l'esprit. Les crédits supplémentaires que le gouvernement emprunte pourraient servir à aider les femmes de 60 à 65 ans qui sont dans le besoin. J'en ai déjà parlé à plusieurs reprises. C'est un objectif que poursuit passionnément le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles). C'est de la discrimination, je suppose, mais les femmes âgées de 60 à 65 ans sont la plupart du temps les plus indigentes. Elles sont dans un groupe d'âge où il leur est impossible de trouver un emploi. Nombre d'entre elles n'auraient pas les capacités physiques voulues pour occuper un emploi pour lequel elles ont les compétences voulues. Ces femmes vivent dans l'indigence, étant souvent trop fières pour demander du bien-être social. Je suis sûr que vous, monsieur l'Orateur, et les députés de tous les partis, connaissez la situation de ces femmes. Nombre d'entre elles sont des assistées sociales. J'ai imploré le gouvernement de faire quelque chose à ce sujet. La majorité des députés de tous les partis considèrent, j'en suis sûr, que c'est un secteur auquel le gouvernement devrait consacrer un peu plus d'argent. Il devrait utiliser une partie de l'argent qu'il emprunte. Il ne s'agit pas, bien sûr, de tout dépenser à cette fin. Si elles pouvaient en bénéficier à 60 ans—cela s'appliquerait naturellement aux hommes qui sont aux prises avec les mêmes difficultés, bien qu'à mon avis, les femmes soient dans une situation plus difficile encore—elles recevraient la pension de vieillesse, l'allocation générale d'aide ainsi que les allocations provinciales, ce qui leur permettrait de vivre dans une relative aisance et une relative sécurité entre 60 et 65 ans. À l'heure actuelle, seules les personnes, hommes ou femmes, dont le conjoint bénéficie de la pension de vieillesse peuvent en bénéficier. Je tiens à faire remarquer également au gouvernement que bon nombre d'entre eux sont des assistés sociaux. Ces programmes sont financés à la fois par le gouvernement fédéral et les provinces. Ce n'est donc pas le gouvernement fédéral qui finance en totalité ces programmes.

● (1620)

Le gouvernement devrait se pencher immédiatement sur cette question. Je pense que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M<sup>lle</sup> Bégin) l'appuierait dans cette démarche. Je vois d'ailleurs bon nombre de mes vis-à-vis qui manifestent leur approbation. C'est pourquoi je demande au ministre

des Finances et aux détenteurs de portefeuilles économiques de veiller à ce que les 6.6 milliards qu'ils vont recevoir soient dépensés de telle manière qu'ils assurent la relance économique et aident les citoyens les plus démunis.

**L'hon. Bryce Mackasey (Lincoln):** Monsieur l'Orateur, j'ai eu la chance hier d'entendre les envolées lyriques du député de Hamilton Mountain (M. Deans). Ceux qui croient que la Chambre est un lieu de discussion, doivent se féliciter de sa précieuse acquisition. S'il était ici, je lui rappellerais toutefois que le Nouveau parti démocratique n'est pas le seul à s'intéresser aux gens défavorisés.

**M. Darling:** Bien envoyé!

**M. Mackasey:** Le député de Parry Sound-Muskoka (M. Darling) l'a fait remarquer en attirant notre attention sur les conditions de vie difficiles de nombreux Canadiens âgés de 60 à 65 ans.

Le projet de loi nous demande d'autoriser le gouvernement à emprunter une somme considérable. Au départ, je comptais faire une intervention dans le style qui nous est familier ici, mais après avoir entendu le député de Hamilton Mountain et mon ami le député de Parry Sound-Muskoka, je ne peux m'empêcher de penser à la crise que notre société traverse actuellement. Le député de Hamilton Mountain a évoqué la grande crise. Quelques-uns d'entre nous, quelques-uns seulement, ont connu les terribles années trente. Je m'en souviens pour ma part, même si j'étais jeune à l'époque et que ma famille, par hasard et fort heureusement, n'a pas été vraiment touchée par la récession ou la dépression. Presque un demi-siècle s'est écoulé et, pourtant, je revois ces gens qui frappaient aux portes pour demander la charité. C'est bien ce qu'ils demandaient. En fait, ils demandaient de la nourriture, ou encore un peu d'argent pour les aider à traverser la crise. Ces pauvres gens m'ont profondément impressionné. Je me rappelle les camps de la faim de Valcartier, ces gens venus de foyers brisés, qui cherchaient un peu de consolation en se retrouvant ensemble et qui dépendaient de l'aumône pour survivre. Chaque fois que je me sentais trop bien dans mes locaux du ministère du Travail, je relisais un passage de *Ten Lost Years, 1929-39*, ouvrage que tous les députés devraient lire. C'est l'histoire très réaliste des années 30, surtout de la misère qui a sévi dans l'Ouest et dans les Maritimes.

L'autre soir, un groupe d'universitaires me demandaient ce que je pensais du succès du parti libéral du Canada, compte tenu—mais je ne veux pas soulever de controverses—des nombreuses années passées au pouvoir. À mon avis, nous avons réussi, contrairement aux socialistes, à façonner un système économique qui reflète le libre entreprise préconisée par les libéraux et les conservateurs. Cependant, ce système est aussi le reflet de la politique sociale libérale, ce qui correspond également aux priorités et préoccupations de tous les sociaux-démocrates. Essentiellement, le système économique canadien traduit la capacité d'un parti—et c'est le nôtre—de faire la synthèse des doctrines des deux partis. En fait, notre système de libre entreprise est un modèle de compromis. Il comporte à la fois un système de production privée, la libre entreprise, et un système de redistribution publique du fait de l'intervention de l'État qui veille à ce que les moins fortunés puissent aussi partager les avantages du système de la libre entreprise.